LE JAPON'''''à à la page

SOMMAIRE

- 1/TRIBUNE 1/LES BRÈVES
- **2**/ÉCONOMIE L'économie japonaise après la hausse de la taxe sur la consommation
- **4**/L'INTERVIEW Bunyu Watanabe, Nippon Express France S.A.S.
- **5**/FOCUS Pour une agriculture à vocation santé: la création de Bleu-Blanc-Cœur au Japon
- **6**/INVESTIR Une ère nouvelle de prospérité au Japon confirme l'attractivité de l'archipel
- **7**/À VOS AGENDAS
- 8/HORIZONS JAPON Nouveau bureau

TRIBUNE

De vives discussions politiques sont en cours quasi-simultanément en France et au Japon sur les réformes réglementaires.

En France, le projet de loi Macron a donné lieu à l'examen de nombreuses mesures d'assouplissement qui visent à relancer l'économie. Parmi elles, j'attends beaucoup de l'ouverture dominicale et crois personnellement en ses effets bénéfiques. Autre secteur visé par la libéralisation: le transport en autocar. Au Japon, celle-ci avait à l'époque fait l'objet de vives polémiques, mais la réforme avait été finalement adoptée, non sans un renforcement drastique de la réglementation sur la sécurité. La réforme du marché du travail, la privatisation des aéroports, etc. sont également en cours de délibération.

Par ailleurs, sont sur la sellette des réformateurs japonais les secteurs de l'agriculture, de l'emploi et de la santé. Afin d'encourager les fermiers et les régions les plus ambitieux, le Japon a donné son feu vert à la réforme de l'Union centrale des coopératives agricoles (JA-Zenchu) qui exerce une forte influence politique. Du côté de la législation du travail, ça bouge aussi : suppression du paiement des heures supplémentaires, rémunération liée à la performance. Ce qui s'applique plutôt aux cadres en France pourra désormais s'appliquer au Japon même aux employés non cadres dans certaines professions. Enfin, sur le plan de la santé, un système mixte associant les soins couverts par le régime d'assurance maladie public et ceux qui ne le sont pas verra le jour, malgré la levée de boucliers du JMA, le puissant syndicat des médecins.

Parce qu'elles puisent souvent leur raison d'être dans la société et les pratiques spécifiques locales, les réglementations d'un pays peuvent soulever l'incompréhension des autres. C'est pourquoi la France et le Japon, confrontés presque simultanément aux mêmes défis, ont besoin du ferme leadership de leurs chefs d'Etat pour mener à bien ces réformes structurelles. J'espère que les mesures actuelles inciteront les entreprises à plus de créativité et d'innovation pour que la reprise de nos économies gagne en vitalité. [Akio Ikemori, Directeur général]

LES BREVES

Selon JNTO, le nombre de visiteurs étrangers au Japon a dépassé 13,4 millions en 2014, en augmentation de 29,4 % par rapport à l'année précédente. Les plus nombreux sont venus de Taiwan (2,8 millions, soit + 28 %), de Corée du Sud (2,7M et + 12,2 %) et de Chine (2,4M avec une croissance de 83,3 %). L'objectif est d'atteindre 15 millions de visiteurs étrangers en 2015 et 20 millions en 2020. ////// Afin de simplifier les procédures en matière de protection intellectuelle, d'en réduire les coûts et de renforcer la protection contre les contrefaçons, le Japon a décidé d'adhérer à l'acte de Genève. Son entrée en vigueur, à partir de mi-mai, permettra l'enregistrement international des dessins et modèles industriels déposés au Japon. ///// Dans le cadre d'une loi fondamentale adoptée en 2014, le Japon a annoncé la création d'un service chargé de la cyber-sécurité, pour lutter contre le piratage informatique de façon performante. //////

ÉCONOMIE

L'ÉCONOMIE JAPONAISE APRÈS LA HAUSSE DE LA TAXE SUR LA CONSOMMATION

Bien que la consommation des ménages reste morose, l'économie japonaise donne des signes positifs de relance. Quel a été l'impact de la hausse de la TVA, passée de 5 % à 8 % en avril 2014, dans les mois qui ont suivis ? Yoshihisa Kitai, économiste en chef de Nippon Steel & Sumikin Research Institute Corporation, s'est livré à une analyse détaillée, et parfois sévère, des effets de son augmentation (*).

a hausse de la taxe sur la consommation en avril a provoqué un effondrement provisoire de l'économie japonaise avant un redémarrage à l'automne en raison de la croissance régulière des revenus des particuliers et d'une remontée de l'investissement en capital et des exportations. Cependant, la hausse prévue en octobre 2015 sera repoussée à un horizon plus lointain.

Comme prévu, la hausse de la taxe sur la consommation a temporairement plongé l'économie japonaise dans le marasme. Elle aura besoin de temps pour récupérer. Les satisfecit excessifs de l'administration Abe quant aux succès de ses politiques pourraient tout aussi bien provoquer l'inverse de l'effet espéré. Pourtant, avec une croissance soutenue par le revenu des particuliers et les signes de redressement à la fois des investissements en capital et des exportations, il ne fait aucun doute que la reprise sera tôt ou tard au rendez-vous. De plus, l'économie japonaise sort déjà de deux courtes récessions causées respectivement par le séisme de mars 2011, puis par la baisse des exportations vers la Chine et l'Europe en 2012. Or, dans le cycle expansionniste continu depuis avril 2009 l'impact de ces deux interludes de récession n'a pas empêché le rétablissement de l'économie et ce, sans surchauffe.

Des dépenses soutenues par les revenus des ménages

La hausse de la TVA a entraîné au deuxième trimestre 2014 une lourde chute de la croissance de 7,1 % comparée au même trimestre de l'année précédente. En particulier, la baisse de 19 % des dépenses de consommation en un an a jeté une ombre sur les perspectives économiques. Pourtant, des distorsions statistiques sous-évaluent l'impact de la chute des dépenses de consommation pour ce trimestre et, alors que la hausse de la TVA a sans aucun doute joué en leur défaveur, les dépenses de consommation ne se portent pas si mal en l'état actuel. C'est une enquête sur le revenu et les dépenses des familles, comme d'autres enquêtes par questionnaire, qui permet d'estimer le PIB du Japon. Mais le biais de l'échantillon utilisé pour ces questionnaires semble avoir produit des estimations très éloignées de la réalité.

Par exemple, les résultats de l'enquête sur les intentions d'achat de voitures suivent la même progression que les immatriculations de voitures et ne laissent aucunement présager l'inversion significative qui s'est produite au moment de la hausse de la taxe sur la consommation, preuve du manque de pertinence des résultats de ces enquêtes. Étant donné la fiabilité des statistiques sur les immatriculations, qui comptabilisent tous les véhicules effectivement

immatriculés, la distorsion provient de l'enquête par questionnaire utilisée pour les estimations du PIB. On remarque d'ailleurs la même distorsion au niveau de la consommation de produits électroniques grand public.

En outre, à regarder dans les statistiques, il est probable que le rush de consommation qui a précédé l'application de la hausse de la taxe, que ce soit dans les immatriculations de voitures, les expéditions de téléviseurs à écran plat, les ventes des grands magasins et des chaînes, soit la cause de la retombée de la consommation observée aux alentours de juillet. Mais à partir d'août, l'économie s'est progressivement redressée. En particulier, les ventes de voitures ont grimpé de 4,44 millions pour l'année fiscale 2012 à 4,84 millions pour l'exercice 2013, poussées par l'effet pré-taxe, mais se sont maintenues à un niveau relativement élevé de l'ordre de 4,5 millions ces derniers mois, la hausse de la taxe sur la consommation ayant donc un impact limité. La même tendance est observée dans les statistiques d'expéditions des TV à écran plat.

La hausse de la TVA a également eu très peu d'incidences sur les services. Par exemple, les ventes de voyages intérieurs des grandes agences de voyage sont restées stables comparées à l'année précédente, même après l'augmentation de la taxe, tandis que les taux d'occupation des hôtels se maintiennent autour de 80 %, un niveau proche de ceux atteints pendant la bulle économique au Japon, à la fin des années 1980.

Pilier des dépenses de consommation, les revenus des particuliers affichent aussi une solide remontée. Les profits élevés des entreprises, un marché du travail tendu, comme les pressions exercées par le gouvernement sur les entreprises ont favorisé une hausse des salaires de plus de 2 %. Dans le même temps, le taux de chômage est tombé à 3,5 % en août 2014, le niveau le plus bas depuis décembre 1997. La population active continuant à diminuer, le nombre de travailleurs continue de croître à moins d'1 %, ce qui signifie que le taux de chômage ne peut que diminuer. Parallèlement à la baisse du taux de chômage, on prévoit que le taux d'augmentation des salaires sera supérieur à 3 %. Alors, bien que la taxe à la consommation soit plus élevée et pèse dans une certaine mesure sur les dépenses de consommation, on peut compter sur la progression du revenu des particuliers pour contrebalancer le poids de cette fiscalité supplémentaire : les dépenses de consommation devraient rester vigoureuses en 2015.

En plus des dépenses de consommation, les investissements en capital et les exportations montrent des signes tangibles d'expansion, deux secteurs qui jusqu'à présent souffraient d'une reprise plutôt lente. L'enquête de la banque de développement du Japon sur l'investissement en capital par les entreprises suggère que celui-ci va faire un bond de 15,1 % en glissement annuel sur l'exercice fiscal 2014, la plus forte augmentation depuis le pic de 17,5 % en 1989. On espère que les forts bénéfices des sociétés devraient réorienter les dépenses d'investissement vers la maintenance et les réparations de biens d'équipement, des dépenses que les industries manufacturières avaient reportées. Par conséquent, le secteur des services liés aux industries de consommation devrait lui aussi renouer avec la croissance, entraînant la reprise de leurs investissements. Bien que cette confiance retrouvée ne se soit pas encore traduite par une reprise des commandes de machines, le secteur de la construction se porte bien. Notamment, la demande pour la fourniture d'entrepôts sophistiqués a été particulièrement forte en raison de l'essor fulgurant de l'e-commerce avec services de livraison « le jour même », alors que le vieillissement de la société stimulait celle de la construction d'hôpitaux et d'établissements de soins. Si la reprise des exportations évoquée plus loin se confirme, les investissements en capital pour des machines, jusqu'ici retardés par l'industrie manufacturière, devraient eux aussi retrouver une trajectoire ascendante.

Les exportations en phase de reprise

Malgré la tendance à la baisse du yen depuis mi-2012, les exportations ont peu augmenté. On peut y voir plusieurs explications : (a) un ralentissement de l'expansion en Chine et autres économies émergentes; (b) l'expansion proactive des activités de production à l'étranger par les entreprises japonaises; et (c) la fiscalité imposant le prix de transfert, système qui rend difficile le changement du prix du contrat et a par conséquent maintenu les prix des contrats d'exportation à un niveau élevé malgré la dépréciation du yen. Toutefois, les commandes liées à l'exportation ont récemment manifesté les signes d'une reprise soutenue, et pour les trois raisons suivantes, il est maintenant presque certain que les exportations japonaises vont commencer à augmenter à l'automne [2014].

Tout d'abord, alors que la situation économique dans les pays émergents reste opaque, la pénurie de main-d'œuvre et le besoin croissant de mettre à niveau des équipements de production ont dopé la demande en machines-outils, robots japonais, etc. Deuxièmement, comme les entreprises japonaises atteignent la fin de leur cycle actuel d'expansion off-shore, la transition exportations/production locale va également commencer à ralentir. En particulier dans le secteur automobile, les entreprises ont pour le moment achevé la construction de nouvelles usines en Amérique du Nord et en Asie, ce qui est susceptible d'avoir comme conséquence de ralentir la chute des exportations. Troisièmement, la dépréciation du yen commence enfin à avoir un effet tangible. La construction navale nous en donne une parfaite illustration : la demande de navires s'est effondrée en raison de la détérioration de l'offre et de la demande de navires après la faillite de Lehman Brothers, empêchant ainsi les chantiers navals japonais d'engranger les bénéfices de l'affaiblissement du yen. Néanmoins, le coût resté élevé des carburants a rendu pratique

courante la réduction de la vitesse des navires d'environ 30 % pour en améliorer l'efficacité énergétique. La demande de navires est ainsi revenue à des niveaux normaux. En conséquence, la demande pour le renouvellement des bâtiments a grimpé en flèche, augmentant les commandes passées aux constructeurs japonais, en particulier, de navires à faible consommation énergétique. Alors que l'économie mondiale devrait seulement maintenir un rythme d'expansion modéré, les facteurs évoqués ci-dessus vont placer les exportations sur une trajectoire ascendante, avec des investissements de l'industrie manufacturière en hausse, soutenus par les productions liées à l'exportation.

La seconde hausse de la TVA reportée

[...] La hausse de la taxe sur la consommation prévue pour octobre 2015 [a été] reportée. L'économie japonaise semblant capable d'absorber graduellement l'impact négatif de la hausse d'avril, ce report ne sera pas bon pour l'économie. Premièrement, nous n'avons aucune garantie qu'il n'y aura qu'un seul report. Retarder la hausse de la TVA à un moment où les entreprises connaissent des niveaux de bénéfices record et où le taux de chômage se stabilise autour de 3 % laisse à penser qu'une hausse des impôts n'est possible qu'en période de conditions économiques extraordinairement bonnes. Deuxièmement, le but de l'augmentation de la taxe sur la consommation était de se préparer à l'augmentation des dépenses de sécurité sociale à venir. L'abandon des efforts pour asseoir la rigueur fiscale à moyen et long terme au profit des conditions économiques à court terme aura un impact négatif sur l'économie. Troisièmement, retarder la hausse de la taxe pourrait également propulser vers des sommets, les taux d'intérêt à long terme actuellement très faibles. Le taux d'intérêt pour les obligations d'Etat à dix ans est stabilisé au taux extrêmement faible de 0,5 %, en partie parce que la Banque du Japon a augmenté ses acquisitions d'obligations souveraines (JGB) au rythme de 50 000 milliards de yens par an. Cependant, la raison pour laquelle les taux d'intérêt à long terme restent extrêmement faibles est que, du point de vue du marché, une hausse de la TVA permettra une réduction constante du déficit budgétaire.

En conséquence, le report de la hausse sans une très bonne raison pourrait faire monter en flèche des taux d'intérêt à long terme. Une hausse des taux d'intérêt de 1% entraînerait la chute des obligations, générant une perte latente de 5 600 milliards de yens pour les institutions financières. Les petites et moyennes institutions financières devraient supporter le poids de cette perte, insufflant un impact négatif dans l'économie japonaise à travers différents canaux. Appliquer l'augmentation de la taxe en octobre 2015 aurait certainement été souhaitable : elle aurait assuré la stabilité de la croissance économique à moyen et à long terme. Il est regrettable que le gouvernement ait choisi par opportunisme politique de reporter la hausse.

[Traduction: Nathalie Harmel-Escudé]

(*) Le texte original a été publié sous le titre « The Japanese Economy after the Consumption Tax Hike » dans la lettre d'informations de l'Institute of International Studies and Training (28/11/2014). Le chapeau et les intertitres sont de la rédaction.

EN SAVOIR +: www.iist.or.jp/en-m/2014/0237-0950/



Bunyu Watanabe, Président

Nippon Express France S.A.S.

Photo: Nippon Express France

Fondé au Japon en 1872, le transitaire international Nippon Express dispose aujourd'hui de 700 implantations réparties dans 40 pays. L'entreprise est établie en France depuis 1985. À l'occasion d'un entretien, M. Bunyu Watanabe, président de Nippon Express France, nous livre sa vision de la gestion d'une équipe multiculturelle et des relations commerciales entre la France et le Japon, à travers l'historique et le devenir de son entreprise originaire du pays du Soleil-Levant.

Quels ont été les prémices de Nippon Express France?

Les investissements japonais ne se sont développés en Europe qu'à partir du milieu des années quatrevingt. C'est à cette même période que Nippon Express, qui fut une entreprise de transport semigouvernementale avant d'être privatisée en 1950 et d'être aujourd'hui cotée en bourse, a ouvert une filiale en France. À sa création en 1985, des équipes de travail multiculturelles ont été constituées afin de déployer, de manière collaborative et intelligente,

une culture d'entreprise forte et originale, avec un processus décisionnel ascensionnel et des méthodes de management inédites (carrières non spécialisées, recherche du consensus, vision à long terme, cohésion inébranlable...).

Comment a ensuite progressé Nippon Express France en interne?

Aujourd'hui, Nippon Express France dispose d'un siège social installé dans la zone cargo de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, de trois agences (Lyon, Toulouse et Strasbourg), ainsi que de trois entrepôts (Mitry, Ensisheim et Cavaillon). L'entreprise, qui compte 166 salariés (dont 6 expatriés), a su faire face à une mondialisation croissante et a progressivement remis en question ses pratiques. Les méthodes de travail japonaises font, ainsi, de plus en plus place aux méthodes occidentales. Le nouvel équilibre récemment trouvé en interne a par exemple permis de muter, tout en conservant des relations de travail à l'échelon mondial, les fonctions organisationnelles de la filiale en unités autonomes, ou encore de promouvoir des

« locaux » à des postes de cadres dirigeants, comme en témoigne en septembre 2013 la nomination de Philippe Lejeune, directeur commercial, à la fonction de vice-président.

Qu'en est-il du développement externe de l'entreprise?

Sans grande surprise, les relations commerciales que Nippon Express France a réussi à développer depuis ses trente ans d'existence sont le reflet fidèle du lien étroit qui unit les deux pays. La majorité des flux de marchandises gérés par la filiale française sont ainsi réalisés entre la France et le Japon. Ceux-ci représentent environ 50 % de ses importations (automobile, métallurgie, produits high-tech...) et 60 % de ses exportations (produits pharmaceutiques, aéronautique, habillement, agroalimentaire). L'un des revenus annuels les plus conséquents de Nippon Express France provient d'ailleurs de l'exportation de beaujolais nouveau vers le Japon. À titre d'exemple, fin novembre 2014, nous sommes parvenus, en moins de quinze jours, à exporter vers cette zone 327 535 cartons du vin primeur, soit 4 200 tonnes de marchandises.

Quels sont les axes majeurs de votre stratégie à moyen terme ?

Sans dévoiler des informations stratégiques confidentielles, nous souhaitons poursuivre l'expansion du groupe à l'international, renforcer notre position sur les marchés locaux, accroître le business avec des clients non-japonais (donc dits « hors-réseau ») et adapter les pratiques de management aux diversités culturelles de chaque pays d'implantation.

[Propos recuellis par Isabelle Comtet]





POUR UNE AGRICULTURE À VOCATION SANTÉ : LA CRÉATION DE BLEU-BLANC-CŒUR AU JAPON

Créée en France il y a une quinzaine d'années sous la forme d'une association, Bleu-Blanc-Cœur (BBC) encourage le développement d'une agriculture à vocation santé. Sa démarche consiste à améliorer la qualité nutritionnelle des produits en introduisant dans la chaîne alimentaire des végétaux riches en oméga 3, ces acides gras essentiels au bon fonctionnement de nos organismes, mais dont notre consommation reste inférieure à l'apport nutritionnel conseillé. Les sources végétales d'oméga 3 (lin, colza...) peuvent être intégrées directement dans nos repas, ou bien réintroduites dans la chaîne alimentaire par le biais de l'alimentation animale. Le logo Bleu-Blanc-Cœur apposé sur des produits alimentaires de plus en plus nombreux - tels que les œufs, les produits laitiers, la viande, la farine et le pain - atteste de leurs qualités nutritionnelles et de l'engagement de leur producteur. Présent dans plusieurs pays européens, Bleu-Blanc-Cœur vient de voir le jour au Japon.

Kumamoto adopte le label

La création de BBC au Japon est le résultat de plusieurs années d'échanges entre Kyushu Bio Cluster Conference et F2C Innovation, qui regroupe quatre pôles de compétitivité français, dont Valorial, basé en Bretagne et impliqué dans des projets de nutrition santé animale et humaine. Parmi les adhérents de Valorial figure Valorex, entreprise spécialisée dans la valorisation de graines oléagineuses et protéagineuses pour la nutrition animale, en particulier les graines de lin, naturellement riches en oméga 3. Valorex fournit des milliers d'élevages (bétail pour le lait ou la viande, poules pour la production d'œufs) en France et aux quatre coins du monde, y compris au Japon.

Fondé en 2007, Kyushu Bio Cluster Conference (KBCC) rassemble des entreprises japonaises, des universités et des centres de recherche engagés dans des projets touchant différents domaines de l'agroalimentaire, dont les aliments fonctionnels et de santé. KBCC est basé à Kumamoto dans l'île de Kyûshû, où il existe une forte tradition de production agroalimentaire liée à la fermentation, notamment le miso (pâte fermentée) et le shôyu (sauce de soja).

C'est à l'occasion d'une mission en France et d'une visite chez Valorial que KBCC a identifié le potentiel de Bleu-Blanc-Cœur dans l'archipel. Les Japonais, dont la cuisine est réputée pour être une des plus saines au monde, sont très sensibles aux liens entre nutrition et santé. Par ailleurs, l'agriculture japonaise se trouve aujourd'hui dans une situation fragilisée et le label Bleu-Blanc-Cœur pourrait apporter une véritable valeur ajoutée aux productions locales dans leur concurrence avec les importations.



Le logo Bleu-Blanc-Cœur représente une fleur de lin. A l'heure actuelle, le logo français est également utilisé au Japon, ci-dessus sur une boîte d'œufs produits dans la ferme de M. et Mme Ogata. (Photo: DR)

Des accords complémentaires

La signature en octobre 2013 à Tokyo de deux accords de coopération, l'un avec F2C Innovation pour la promotion d'un projet consacré au lin et aux oméga 3 et l'autre avec l'association Bleu-Blanc-Cœur, a donné le coup d'envoi de la marque au Japon. KBCC s'est vu confier le développement de Bleu-Blanc-Cœur dans l'archipel dans le respect d'un cahier des charges défini ensemble. Ces alliances ont été suivies par la conclusion d'un accord commercial avec Valorex le mois suivant.

Les échanges se sont poursuivis depuis, donnant lieu notamment à des tests réalisés au Japon afin de valider les qualités nutritionnelles des produits. KBCC bénéficie aujourd'hui du soutien de Jetro dans le cadre de son programme RIT (Regional Industry Tie-Up Program), dont l'objectif est la promotion des relations industrielles entre régions japonaises et étrangères. Ainsi, à l'automne dernier, une délégation japonaise conduite par KBCC a été accueillie en France afin de rencontrer des agriculteurs bretons et des entreprises locales engagés dans la démarche Bleu-Blanc-Cœur. Le cluster japonais poursuit par ailleurs ses échanges avec le pôle de compétitivité Vitagora, également membre de F2C Innovation, dans le domaine des produits alimentaires et fonctionnels issus de la fermentation.

Convaincus du bien fondé de la démarche BBC, les premiers adhérents japonais à se lancer dans l'aventure sont des producteurs d'œufs de poules nourries avec des graines de lin. En plus de vendre des œufs frais, ils envisagent aussi de commercialiser des produits (gâteaux, etc.) fabriqués à base d'œufs labellisés. Un producteur de lait leur emboîtera le pas très prochainement. [Isabelle Comtet]

VISIONNER LE PROGRAMME TV CONSACRÉ AU PROJET (EN JAPONAIS):

www.jetro.go.jp/tv/internet/20150129585.html

EN SAVOIR +: www.jetro.go.jp/en/jetro/activities/business/rit.pdf

UNE ÉRE NOUVELLE DE PROSPÉRITÉ AU JAPON CONFIRME L'ATTRACTIVITÉ DE L'ARCHIPEL

Après deux décennies perdues, le Japon semble bel et bien renouer avec la croissance et attire de nouveau les investisseurs. Pour rendre le marché japonais plus attractif et renforcer son économie, le Premier ministre Shinzo Abe, réélu en décembre 2014 pour un troisième mandat, entend poursuivre sa politique des « Abenomics » qui repose sur trois grands piliers que sont l'assouplissement à grande échelle de la politique monétaire, une réforme fiscale et une déréglementation dans plusieurs secteurs. Pour les investisseurs, l'économie japonaise redevient séduisante.

a renaissance du Japon s'accompagne d'une reprise des activités des entreprises avec un retour au niveau antérieur à la faillite de Lehman Brothers en 2008. Cette reprise concerne en premier lieu les grandes entreprises, manufacturières ou non, et dans une moindre mesure les PME. Pour la première fois depuis octobre 2008, le taux de chômage se stabilise sous la barre des 4 %, enregistrant un chiffre de 3,5 % en novembre dernier.

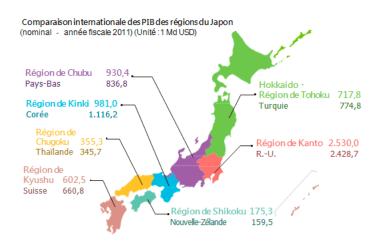
L'essor du Japon s'accompagne d'une plus grande ouverture du marché et le gouvernement met tout en œuvre pour séduire les sociétés étrangères fixant même l'objectif de doubler la balance des investissements du Japon qui passerait de 17 800 milliards à 35 000 milliards de yens d'ici 2020.

Avec son PIB classé au troisième rang mondial, le Japon est considéré comme un marché attrayant et près de 60 % de sociétés étrangères considèrent la taille du marché japonais comme un des facteurs d'attractivité. En effet, les économies régionales du Japon ont des PIB comparables à ceux d'autres pays et selon le rapport des Nations Unies « World Urbanization Prospects, the 2014 Revision », Tokyo est la mégalopole la plus peuplée devant Delhi ou encore Shanghai.

L'excellence plébiscitée

Le Japon est, à plusieurs égards, un marché qualifié de sophistiqué avec notamment la conjugaison d'une réputation d'exigence,

COMPARAISON INTERNATIONALE DES PIB DES RÉGIONS DU JAPON



Source: « Report on Prefectural Accounts 2012 », Service du Premier ministre (2014)



La nouvelle brochure de Jetro sur l'attractivité du Japon est disponible en 7 langues : www.jetro.go.jp/en/invest/newsroom/announcements/2015/20150115662.html

la capacité d'innovation, la qualité de l'offre, des infrastructures et d'un cadre de vie favorables à l'épanouissement des entreprises étrangères.

Ainsi, d'après le rapport sur la concurrence mondiale « The Global Competitiveness Report 2014-2015 », le Japon figure au 1^{er} rang mondial sur 144 pays en termes d'appréciation de l'environnement des affaires. Il est à souligner que les entreprises étrangères ne cessent de plébisciter l'excellence de la qualité des infrastructures japonaises qui tout naturellement devient un facteur clé d'attractivité.

La remarquable ponctualité des transports publics, la fiabilité de la logistique, la stabilité des infrastructures de services sont autant de paramètres qui ne laissent pas insensibles les entreprises. Citons quelques chiffres pour étayer cet harmonieux environnement des affaires: la vitesse de connexion moyenne à internet place l'archipel au 2º rang des pays de l'OCDE; 99,95 % de la population utilise un service de téléphone mobile, ou encore les prix de l'immobilier restent abordables en comparaison avec les principales villes d'Asie.

Un environnement économique favorable

Parallèlement, une réforme réglementaire et institutionnelle audacieuse voit le jour notamment avec la création de zones nationales stratégiques spéciales ou encore l'assouplissement des conditions requises pour l'emploi de personnels étrangers.

La déréglementation concerne notamment les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des soins de santé. Par exemple,

la libéralisation totale du marché de l'énergie pour les particuliers, décidée en juin 2014 pour une entrée en vigueur en 2016, ouvre la voie à l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises étrangères.

L'effort porte également sur la fiscalité en vue d'abaisser le taux effectif de l'impôt sur les sociétés à 20 %. Depuis avril 2014, le taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés a été réduit de 2,4 %, permettant aux entreprises de relancer leurs investissements et de mettre à niveau leurs outils de production.

La croissance générée par les mesures du gouvernement a favorisé les investissements directs étrangers (IDE). Ainsi, le taux de

PRIX DE L'IMMOBILIER À TOKYO : UN NIVEAU RAISONNABLE

Comparé aux principales villes d'Asie, le prix de l'immobilier à Tokyo reste raisonnable (unité : \$)

	Tokyo	Shanghai	Hong Kong	Séoul	Singapour
Location de bureaux (mensuelle) par m²	35	52	109	57	66
Location de locaux de boutique ou d'exposition en centre-ville (mensuelle) par m²	46	206	368	32	309
Location de logement pour les expatriés (mensuelle)	2 761	2 703	2 966	2 167	4 654

Source: « 24th Investment-Related Cost Comparison of Major 33 cities/areas in Asia » (mai 2014), Jetro

rendement des IDE entrants au Japon, établi à 7,1% en 2013, a dépassé celui des autres principaux pays que sont la Chine, la Corée, les Etats-Unis ou encore l'Allemagne.

Pour encourager cet environnement favorable aux affaires internationales, le Japon a réussi à atteindre un niveau exceptionnel en termes de cadre de vie, garantissant l'accès à des services de santé et d'éducation de haut niveau. Ce confortable cadre de vie et cette stabilité sociale ont valu au Japon d'être classé au 1^{er} rang en Asie pour l'indice mondial de paix 2014 et au 1^{er} rang mondial s'agissant de la sécurité avec un score de 9,9/10 pour l'indice du mieux vivre, catégorie « sécurité » de l'OCDE, 2013.

En jouant notamment la carte de la sécurité et de la technique, Tokyo a été choisie pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques en 2020, et ce malgré les inquiétudes sur les conséquences de la catastrophe de Fukushima. Les retombées économiques sont estimées à environ 3 000 milliards de yens et à plus de 150 000 créations d'emplois. Des visiteurs du monde entier se rendront au Japon. Dans cette perspective, le Japon s'attelle à faciliter l'accès aux étrangers en assouplissant, dès 2015, les conditions de délivrance des visas. Un objectif d'envergure y est associé : atteindre 20 millions de visiteurs étrangers d'ici 2020 sachant qu'en 2013, le nombre a dépassé les 10 millions ! [Patricia Cohen] EN SAVOIR + : www.jetro.go.jp/en/invest/newsroom/announcements/2015/20150115662.html

A VOS AGENDAS

DU 6 MARS AU 9 MARS 2015

Jetro soutient la participation de **créateurs japonais** à trois salons du **prêt-à-porter** qui se tiendront à Paris : **Tranoï Femme, Première Classe** et **Paris sur Mode. contact :** prs-export@jetro.go.jp

du 11 mars au 16 mai 2015

En collaboration avec Jetro, la Trésorerie présente Fait Maison Japon # 1, une exposition de produits artisanaux japonais beaux et utiles au quotidien, pour équiper la maison, la cuisine, la salle de bain, etc. La Trésorerie est située 11, rue du Château d'eau, Paris 10°.

+ **d'infos :** www.latresorerie.fr

DU 15 AU 21 JUIN 2015

Jetro organise un pavillon Japon au 51° salon international de l'Aéronautique et de l'Espace à Paris-Le Bourget.
CONTACT: info-prs@jetro.go.jp

OPPORTUNITÉS DE FORMATION AU JAPON

EU-Japan Centre

for Industrial Cooperation

日欧産業協力センター

Dans le cadre de la politique européenne sur la compétitivité des entreprises en Europe, le Centre UE-Japon pour la Coopération industrielle, fondé par la Commission européenne et le Meti avec le soutien de Jetro, organise des formations en

Prochaines formations au Japon à l'attention de managers

• Formation de 5 jours au Japon : « **Challenge towards World Class Manufacturing** » - Travaillant dans une entreprise

manufacturière à un niveau décisionnaire, vous désirez améliorer la productivité de votre entreprise en acquérant une meilleure connaissance des méthodes japonaises de production telles que kaizen (amélioration continue), TQC (Total Quality Control), TQM (Total Quality Management), TPM (Total Productivity Maintenance), JIT (Just in Time), TIE (Total Industrial Engineering) afin de les adapter à votre entreprise.

Deux sessions pour 2015:

- du 29 juin au 3 juillet 2015 Date limite de candidature : jeudi 26 mars 2015
- du 16 au 20 novembre 2015 Date limite de candidature : ieudi 25 iuin 2015
- + p'INFOs: www.eu-japan.eu/detail-business-programmes/WCN
- Visite d'entreprises dans l'Union européenne : « Lean Visits »
- Visite *lean* chez Epcos OHG, Deutschlandberg (Autriche), les 16 et 17 avril 2015 Date limite d'inscription : 17 mars 2015
- + **p'inFos**: www.eu-japan.eu/lean-europe-driving-competitiveness-visit-epcos-ohg-group-company-tdk-epc-corporation

HORIZONS JAPON

Nouveau bureau de Jetro au Maroc

Jetro vient d'ouvrir un nouveau bureau à Rabat, au Maroc. La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 18 décembre dernier, en présence de personnalités du monde des affaires et du gouvernement marocains. La création de ce bureau est le premier pas dans la réalisation d'un des projets de Jetro, qui prévoit de doubler le nombre de ses bureaux en Afrique. Ce vœu a été formulé

en juin 2013 par Toshimitsu Motegi, alors ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie japonais, et par le président de Jetro Hiroyuki Ishige, à l'occasion de la 5° conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD V).

Depuis le « printemps arabe », le Maroc a mis en œuvre des réformes et maintenu sa stabilité politique. Bénéficiant d'infrastructures industrielles bien développées parmi les pays du Maghreb et de

l'Afrique du Nord, il s'attend à un taux de croissance économique à moyen terme relativement élevé. De plus, le pays souhaite activement attirer les investissements étrangers, notamment grâce à la signature d'accords de libre-échange avec la Turquie et d'autres pays arabes, comme les Emirats Arabes Unis, l'Egypte et la Tunisie, ainsi que par le biais d'un accord avec l'Union européenne.

Gageant que l'ouverture d'un bureau leur faciliterait l'accès au hub régional de production pour le marché européen, des entreprises japonaises ont mis un pied au Maroc, principalement dans le secteur des pièces automobiles. Selon une enquête de l'ambassade du Japon au Maroc, trente-cinq entreprises japonaises étaient installées dans le royaume en mars 2014.

On estime que, conjointement à une croissance de sa demande intérieure du fait de la jeunesse de sa population, le Maroc va connaître une augmentation de la demande en infrastructures, telles que l'électricité et le réseau ferré, stimulée par la vigueur de son économie. De telles opportunités d'affaires attirent les entreprises japonaises sur ce marché. Grâce aux relations entretenues avec le gouvernement marocain et à l'obtention d'un large éventail d'informations, Jetro pourrait leur apporter son soutien.

Environ 250 invités, représentant le monde de la finance ma-

rocain et des entreprises à capitaux japonais implantées au Maroc, ont assisté à la cérémonie d'ouverture, en présence du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement, Moulay Hafid Elalamy, du ministre délégué aux Affaires étrangères et à la Coopération, Mbarka Bouaida, et de l'ambassadeur japonais au Maroc, Tsuneo Kurokawa.

La cérémonie a été suivie d'un séminaire sur la promotion des échanges entre le Japon et le Maroc, au cours duquel sont in-

tervenus l'Agence de développement des investissements marocains (MIDA), qui forme le vœu de davantage d'investissements japonais, ainsi que SEWS-Maroc (Sumitomo Wiring Systems, Ltd), qui emploie environ 18 000 personnes sur place, et Nissan Maghreb, dont le projet est de se lancer sur le marché des nouilles instantanées.

Le bureau de Rabat est le 76° bureau à l'étranger de Jetro, présent dans 57 pays. Il s'agit aussi du premier dans la région du Maghreb depuis la fermeture de celui d'Alger en 1997. Cela faisait cinquante-et-un ans qu'il n'y avait aucun bureau au Maroc, celui de Casablanca ayant été fermé en 1963.

+ D'INFOS: www.jetro.go.jp/en/news/2014/20141219946-news

[Traduction: Caroline Artus]

Le bureau de Rabat couvre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie.

CONTACT: Jetro Rabat - Angle Avenue Al Alaouyine et Avenue Al Mariniine, 4º étage, Quartier Hassan, Rabat, Maroc Tél.: 212-537-661463



Directeur de la publication : Akio Ikemori. Rédacteur en chef : Kotaro Kodama. Rédaction/publication : Isabelle Comtet (isabelle_comtet@jetro.go.jp). Les articles expriment les opinions des rédacteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Jetro. Dépôt légal : 1er trimestre 2015. N° ISSN : 1254-6666. Publication Jetro Paris : Organisation Japonalise du commerce extérieur 27, rue de Berri 75008 Paris. Tél. : 01 42 61 27 27. E-mail : info-prs@jetro.go.jp

Internet: http://www.jetro.go.jp/france. Toute reproduction totale ou partielle en vue de leur publication ou de leur diffusion par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, même à titre gratuit, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.